BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Rhône-Alpes et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est

Décision n° 102281 du 16 décembre 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est

NOR: INTJ1325417S

Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 98263 du 3 décembre 2013 (NOR: INTJ1325245S),

Décide:

Article 1er

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2014:

Haramboure, Yann Nigend : 238 702 Numéro de livret de solde : 8 083 090

Bernard, Johan Nigend : 248 518 Numéro de livret de solde : 8 089 631

Borel, Gabriel Nigend : 241 626 Numéro de livret de solde : 8 088 162

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 décembre 2013.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est, J.-P. RIDAO